



## Rachat des parts de l'ex mari + travaux

Par **Leedam**, le **23/11/2011** à **10:07**

Bonjour,  
je me permet de vous solliciter car je suis inquiet, et pour cause :

Je suis entrain de racheter avec mon amie la maison où elle vivait avec son ex-mari.

Pour des raisons professionnelles celui ci avait mis la maison au nom de sa femme.

Aujourd'hui leur divorce est sur le point d'être prononcé. Un accord sur le montant exact à reverser va être signé chez un notaire, afin d'officialiser les choses.

Je vais donc contracter un crédit avec mon amie pour la somme à payer + des travaux de rénovations.

Mon inquiétude vient du fait que la maison est à son nom et qu'elle est déjà propriétaire de la moitié de la maison. Je ne vais donc pas apparaitre sur l'acte de propriété.

Comment puis je me protéger afin quand cas de séparation ou de décès, je ne sois pas jeté dehors ? ou tout simplement me retrouver à la rue avec en prime des mensualités à payer pour un bien qui ne m'appartient pas ?

Enfin, quand est il en cas de revente de la maison ? celle-ci va prendre une grosse plus valus après rénovation. Serais je rembourser seulement de l'argent investit ?

En vous remercient d'avance pour vos conseils

Cordialement